

Reprise des activités chorales et des groupes instrumentaux – mesures sanitaires

Le 29 juin dernier, nous avons organisé un webinaire sur la question de la reprise des activités chorales et des groupes instrumentaux : les synthèses se trouvent : [ICI](#).

Les recommandations données restent valables et doivent être appliquées strictement au vu de l'évolution épidémique au mois de septembre 2020.

Il convient d'insister sur les points suivants :

- respect absolu des gestes barrière : distance de 1,50 m entre choristes masqués
- répétitions dans des salles (ou églises) suffisamment grandes pour respecter les distanciations physiques
- aérer la salle de répétition (ou l'église) avant et après la répétition
- gel hydroalcoolique à utiliser à l'arrivée et au départ de la répétition
- ne prendre aucun engagement de représentation dans un culte ou dans un concert avec plus de cent personnes présentes avant 2021
- chanter MASQUÉS au moins jusqu'à Noël
- ce protocole sera réévalué périodiquement et sera amené à évoluer selon les circonstances

Pour les décideurs qui souhaiteraient approfondir le sujet : voir les informations sur le site de [CADENCE](#). Par ailleurs, la fédération A Cœur Joie a fait œuvre de pédagogie sur son [site](#).